

COVID-19 INFORMATION PATIENTS EN ENDOSCOPIE

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une endoscopie digestive dans notre établissement.

En cette période de pandémie, notre établissement veille à accueillir des patients dont le risque d'infection COVID est minimal.

Ainsi, depuis le début de la pandémie, nous avons pris des mesures très strictes destinées à dépister les patients infectés ou fortement suspects de l'être. Ces mesures, décidées selon les directives des autorités sanitaires et des sociétés savantes, ont pour but d'une part d'éviter la réalisation d'un examen en phase aigüe de l'infection qui pourrait être reporté de quelques semaines et d'autre part de protéger les patients non infectés pendant leur séjour ainsi que les personnels soignants.

En amont de votre séjour ambulatoire, il est donc prioritaire de rechercher toutes personnes potentiellement malades et contagieuses non diagnostiquées. En ce sens, un questionnaire « risque COVID » a été rempli par les professionnels de santé lors de votre consultation initiale avec le gastro-entérologue, et le sera à nouveau lors de la consultation d'anesthésie.

Nous vous demandons, et ceci est essentiel pour votre sécurité et celle de tous les professionnels, de remplir un questionnaire la veille de l'examen d'endoscopie et avant de débiter votre préparation colique. En cas de réponse positive à un des critères, il est impératif que vous contactiez le service d'endoscopie le plus tôt possible, afin de déterminer si le geste endoscopique peut être maintenu.

Lors de votre admission, un dernier contrôle par questionnaire et prise de température, permettra de finaliser votre admission.

Dans le cas contraire, l'examen sera reporté et un examen par RT-PCR COVID par écouvillonnage nasal sera prescrit. La date de report de votre examen sera conditionnée par ce résultat.

Dans le service d'endoscopie, nous avons mis en place des mesures barrières strictes qui vous seront rappelées par des professionnels de santé tout au long de votre séjour. L'objectif de ces mesures est de sécuriser au maximum votre parcours dans l'établissement. Nous vous demandons d'être vigilant au respect de mesures de protection.

Enfin, au décours de votre séjour, il est primordial que vous nous signaliez tout symptôme anormal dans les 14 jours qui suivent votre examen, afin que nous puissions diagnostiquer au plus vite une infection COVID-19 et recherchions toutes les personnes contacts durant votre prise en charge.

Soyez enfin assuré(e) que tout sera fait au sein de l'établissement pour que votre prise en charge soit le moins possible affectée par la situation de crise sanitaire que nous traversons.